



# Covéa Solis

## LES POINTS CLÉS

- Un fonds investi à hauteur de 60 % minimum sur des sociétés impliquées dans la transition énergétique
- Une équipe de gestion qui investit dans des sociétés potentiellement fortement émettrices de gaz à effet de serre capables de faire évoluer leur modèle économique afin d'engager une transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur les émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions, et ce dans une logique de « best effort » (par exemple, les énergies renouvelables, les énergies fossiles nécessaires à la transition énergétique, les équipements, technologies ou services impliqués dans la réduction des gaz à effet de serre et la mobilité durable)
- Un fonds éligible au PEA, investi à 75 % minimum en actions de l'Espace économique européen

## POURQUOI INVESTIR DANS LE THÈME DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

La transition énergétique est synonyme de profondes mutations dans les modes de production ainsi que dans la consommation des énergies. Pour ce faire, les entreprises dans lesquelles nous investissons démontrent, à travers les résultats de notre système d'analyse interne, leur capacité à faire évoluer leur modèle économique afin de s'inscrire de manière pérenne dans la démarche de la transition énergétique.

## UNIVERS ET THÈMES D'INVESTISSEMENT

Afin d'apprécier le lien d'une valeur avec la thématique de la transition énergétique, Covéa Finance s'intéresse à plusieurs aspects :

- l'activité de l'entreprise en lien avec la thématique du fonds ;
- les impacts environnementaux directs ou indirects de l'entreprise sur l'environnement en lien avec la thématique du fonds ;
- les engagements pris et communiqués par l'entreprise en matière environnementale en lien avec la thématique du fonds.

→ Pour plus de précisions sur les différents critères, nous vous invitons à vous référer au prospectus du fonds.

Nous attribuons une note de 1 à 5 (5 étant la meilleure note) à chacune des valeurs de l'univers de départ sur les trois dimensions citées précédemment. Pour pouvoir être considérée comme étant en lien avec la thématique et pour pouvoir être retenue en portefeuille, une valeur devra avoir obtenu la note moyenne de 3/5 minimum.



« Notre objectif : accompagner la transition énergétique au travers de sociétés capables de faire évoluer leur modèle économique. »

**FRANCIS JAISSON,**  
Directeur Gestion Actions Europe



« La sélection des entreprises dans lesquelles nous investissons porte notamment sur des sociétés dont l'activité contribue à long terme à une réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

**LAURENT INGLEBERT,**  
Gérant Actions Europe



**D'ici à 2050,  
l'équivalent de  
près de 3 planètes  
Terre\***

pourrait être nécessaire  
pour fournir les ressources  
indispensables au maintien  
des modes de vie actuels



**En 2015,  
286 milliards  
de dollars ont  
été investis dans  
les énergies  
renouvelables,  
soit 2 fois plus  
que dans les  
combustibles  
fossiles\***

\*Source : Objectifs de développement durable des Nations Unies

# UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT BASÉ SUR UNE FORCE D'ANALYSE COLLECTIVE

- Près de 665 rencontres avec des directions d'entreprises ou visites de sites en 2017 ont été effectuées par nos gérants /analystes.
- Nos équipes de recherche dédiées comptent plus de 15 personnes\* qui interviennent quotidiennement pour analyser l'environnement financier, économique et ESG.
- Notre équipe d'analystes ESG, véritable force interne, a pour rôle de croiser les informations pour leur donner du sens et en dégager les points saillants utiles aux équipes de gestion. Dans le cadre de ce fonds, l'équipe de gestion peut s'appuyer sur les

appréciations internes et l'existence de controverses recensées par des analystes ESG indépendants autour des valeurs retenues, mais ce, de manière **non systématique et non contraignante**.

*\* Au 01/04/2018. Cette donnée est susceptible d'évoluer dans le temps.*



## CATÉGORIE ET IDENTIFICATION

FORME JURIDIQUE	FCP DE DROIT FRANÇAIS
INDICE DE RÉFÉRENCE	SANS INDICE DE RÉFÉRENCE
CLASSIFICATION AMF	ACTIONS INTERNATIONALES
CLASSIFICATION MORNINGSTAR	
SRRI	5
CODE ISIN	FR0013312709
AFFECTATION DES RÉSULTATS	CAPITALISATION
DURÉE DE PLACEMENT CONSEILLÉE	5 ANS

## CARACTÉRISTIQUES ADMINISTRATIVES

DÉPOSITAIRE	CACEIS BANK
HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES ORDRES	13H
ÉLIGIBILITÉ AU PEA	OUI
RÈGLEMENT / LIVRAISON	J+2
FRAIS DE GESTION MAX.	1,60%
FRAIS DE GESTION RÉELS	
FRÉQUENCE DE VALORISATION	QUOTIDIENNE
COMMISSION MAX. DE SOUSCRIPTION	1%
COMMISSION MAX. DE RACHAT	NÉANT

## À PROPOS DE COVÉA FINANCE



## Votre interlocuteur



**JULIEN JACQUET**

06 07 53 66 64

julien.jacquet@covea-finance.fr

## QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

Les principaux risques du fonds sont les suivants : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque de surexposition du fonds, risque de change, risque de concentration sectorielle et risque de contrepartie. Les risques cités ci-dessus ne sont pas limitatifs. Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous référer au DICI et au prospectus du fonds.

*SRRI : L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction du niveau de volatilité annualisée de l'OPC.*

*Mentions légales : Ce fonds est géré par Covéa Finance, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 97-007, constituée sous forme de société par actions simplifiée au capital de 7 114 644 euros, immatriculée au RCS Paris sous le numéro B 407 625 607, ayant son siège social au 8-12 rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris. Ce document est produit à titre indicatif et ne peut être considéré comme une offre de vente ou un conseil en investissement. Il ne constitue pas la base d'un engagement de quelque nature que ce soit et pourra faire l'objet de changements sans préavis de notre part. Toute reproduction ou diffusion de tout ou partie du présent document devra faire l'objet d'une autorisation préalable de Covéa Finance. Ce document ne se substitue pas au DICI. Avant toute souscription, vous devez vous référer au dernier DICI consultable sur le site internet de Covéa Finance : [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr), sur lequel figurent la stratégie d'investissement et les risques associés au fonds. Document non contractuel - Achevé de rédiger en juin 2018.*